



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 30 juillet 2018

BG2V, CONSEIL DU GROUPE M6 DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU FC GIRONDINS DE BORDEAUX PAR LE FOND D'INVESTISSEMENT GENERAL AMERICAN PARTNERS

Les parties à ce projet de cession ont annoncé leur entrée en négociations exclusives. BG2V (Hervé de Kervasdoué, Guillaume de Saint Sernin, associés, et Jérôme Albertin, conseil) accompagne M6 dans le cadre de son projet de cession au fond d'investissement américain General American Capital Partners (GACP) de 100% du pôle FC Girondins de Bordeaux.

Acquis en 1999 par le Groupe M6, le FC Girondins de Bordeaux, évolue depuis en 1ère division, s'est qualifié 12 fois en compétition européenne et a notamment atteint les quarts de finale de la Ligue des Champions en 2010. Son équipe féminine et son centre de formation sont également reconnus parmi les plus performants de l'hexagone.

Avec la cession éventuelle du FC Girondins de Bordeaux, qui surviendrait dans un contexte d'augmentation des budgets de plusieurs clubs de Ligue 1, le Groupe M6 considère que le projet sportif et la stratégie d'investissement proposées par GACP constituent la meilleure option pour le Club en termes de progression et de résultats.

BG2V accompagne le Groupe M6 sur l'ensemble des aspects corporate et sociaux liés à cette acquisition qui confirme l'expertise du cabinet :

- dans le secteur du football, secteur dans lequel Hervé de Kervasdoué, intervient depuis plusieurs années. Il avait déjà conseillé Qatar Sport Investments en 2011 pour l'acquisition du PSG, mais aussi,
- dans le secteur des médias, secteur dans lequel Hervé de Kervasdoué, intervient également depuis plusieurs années auprès de M6 mais aussi d'autres acteurs de tout premier plan.

Intervenants :

Conseil juridique du Groupe M6 :

- **BG2V**, avec Hervé de Kervasdoué, associé et Jérôme Albertin, conseil pour les aspects corporate et Guillaume de Saint Sernin, associé, pour les aspects de droit social liés à cette acquisition.

Conseil fiscal du Groupe M6 :

- **Arsene Taxand**, avec Denis Andres, associé.

Conseil juridique acquéreur :

- **Winston & Strawn** avec Jérôme Herbet, associé, et Aurélie Charmard, collaborateur.

Conseil financier acquéreur :

- **Shearman & Sterling**,
- **Latham & Watkins**.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com